

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'ÎLE NOTRE-DAME DU PARC JEAN-DRAPEAU Arrondissement de Ville-Marie

L'île Notre-Dame, partie intégrante du parc Jean-Drapeau, est un espace public de renommée internationale témoignant de l'Exposition universelle et internationale de 1967 (Expo 67) et d'autres événements majeurs qui s'y sont tenus par la suite, notamment lors des Jeux olympiques de 1976. Elle représente pour les Montréalais un lieu pouvant recevoir de nombreuses activités de divertissement ou de plein air.

Sa présence au milieu du fleuve Saint-Laurent témoigne de sa création pour la tenue d'Expo 67, événement historique qui a marqué l'imaginaire de tout le pays. Après Expo 67, les usages de l'île ont oscillé entre la tenue de plusieurs événements populaires et l'accès à des activités de plein air. Les différents espaces se sont transformés graduellement au gré des besoins en activités à grand déploiement et de l'évolution des différentes philosophies d'aménagement paysager. Le lieu offre aujourd'hui des vues uniques sur le fleuve, l'île Sainte-Hélène, le centre-ville, le mont Royal, la Rive-Sud et les ponts.

L'île regroupe certains bâtiments et aménagements paysagers représentatifs des courants de conception architecturale et artistique en vogue lors d'Expo 67. Elle comporte aussi des aménagements paysagers novateurs exécutés pour les Jeux olympiques, les Floralies internationales de Montréal, ainsi que pour la réalisation de la plage Jean-Doré. Plusieurs œuvres d'art public de qualité se trouvent également sur le site.

Bien qu'elle soit artificielle et fortement animée, l'île n'en conserve pas moins une valeur écologique, grâce au micro-climat particulier qui y règne, à son couvert végétal abondant, ainsi qu'à la présence de l'eau et de milieux humides favorisant la biodiversité.



Vue aérienne de la plage Jean-Doré, 1995, Archives de la Ville de Montréal, VM94-1995-502-16.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE NOTRE-DAME

Arrondissement de Ville-Marie

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

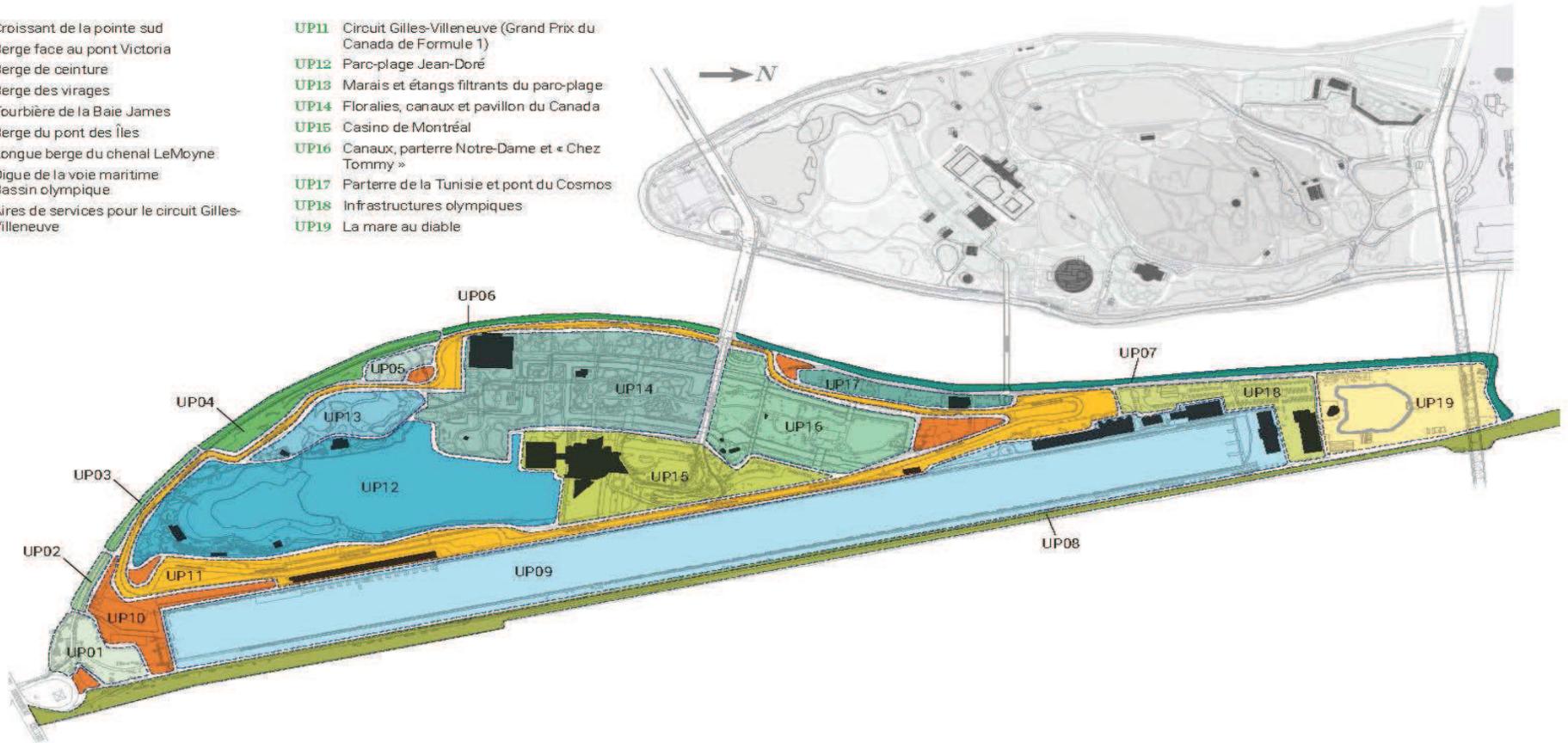
Désignation au Plan d'urbanisme : Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Exposition universelle et internationale de Montréal – Évènement historique national

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune

LES UNITÉS PAYSAGÈRES DE L'ÎLE

- UP01 Croissant de la pointe sud
- UP02 Berge face au pont Victoria
- UP03 Berge de ceinture
- UP04 Berge des virages
- UP05 Tourbière de la Baie James
- UP06 Berge du pont des Îles
- UP07 Longue berge du chenal LeMoynes
- UP08 Digue de la voie maritime
- UP09 Bassin olympique
- UP10 Aires de services pour le circuit Gilles-Villeneuve
- UP11 Circuit Gilles-Villeneuve (Grand Prix du Canada de Formule 1)
- UP12 Parc-plage Jean-Doré
- UP13 Marais et étangs filtrants du parc-plage
- UP14 Florales, canaux et pavillon du Canada
- UP15 Casino de Montréal
- UP16 Canaux, parterre Notre-Dame et « Chez Tommy »
- UP17 Parterre de la Tunisie et pont du Cosmos
- UP18 Infrastructures olympiques
- UP19 La mare au diable



ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE NOTRE-DAME

Arrondissement de Ville-Marie

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Avant la formation de l'île Notre-Dame

1661– Le Sulpicien Guillaume Vignal, en visite avec 13 hommes à l'île à la Pierre (partie de l'île Notre-Dame) pour en extraire des pierres de construction, est attaqué mortellement par des Iroquois.

1835 – L'homme d'affaires montréalais George Moffatt devient propriétaire de l'île à la Pierre qui est le plus souvent identifiée sous le nom d'île Moffatt.

Expo 67 et Terre des Hommes

1963 – L'idée de tenir l'exposition universelle de Montréal sur l'île Sainte-Hélène agrandie et sur une autre île à créer (l'île Notre-Dame) est formulée par les architectes de la firme Bédard, Charbonneau, Langlois, puis reprise par le maire Jean-Drapeau.

1963 – Le premier ministre Lester B. Pearson inaugure le début des travaux de remblayage (28 millions de tonnes métriques); agrandissement de l'île Sainte-Hélène et création de l'île Notre-Dame à partir de l'île Moffatt et des hauts-fonds.

1964 – Les îles sont officiellement remises à la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967.

1964-1965 – Construction du pont de la Concorde.

27 avril 1967 – Inauguration d'Expo 67 sous le thème de *Terre des Hommes* (plus de 50 millions d'entrées en six mois).

1968 – Terre des Hommes devient une exposition permanente.

1972 – L'île Notre-Dame est fermée au public en préparation des Jeux olympiques de 1976.

1977 – Création de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC)

1978 – Premier Grand Prix du Canada de Formule 1 sur l'île Notre-Dame.

1980 – Florales internationales de Montréal.

Du parc des Îles au parc Jean-Drapeau

1989 – Aménagement du parc-plage, devenu la plage Jean-Doré en 2015.

1992 – Création du parc des Îles et adoption du plan directeur de mise en valeur et développement du Parc des Îles, qui comporte des réaménagements et plantations sur la pointe ouest de l'île Sainte-Hélène, legs du 350^e anniversaire de Montréal.

1993 – Ouverture du Casino de Montréal.

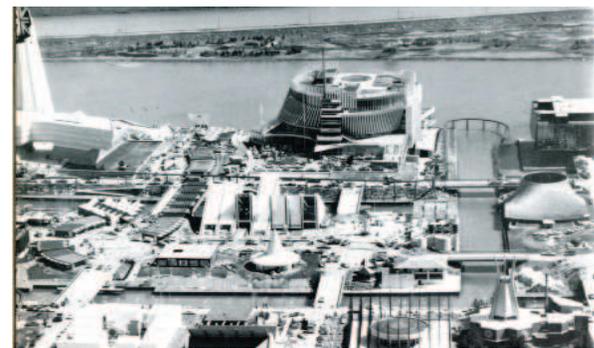
1999 – Le parc des Îles est rebaptisé parc Jean-Drapeau.

2007 et 2015 - Agrandissement, modernisation et réaménagement du Casino de Montréal.

2010 – Retour du Grand Prix du Canada de Formule 1 après une année d'absence.



Le Sulpicien Guillaume Vignal à l'île à la Pierre en 1661
Source : Archives Ville de Montréal



Pavillons d'Expo 67 sur l'île Notre-Dame
Photo : Archives Ville de Montréal

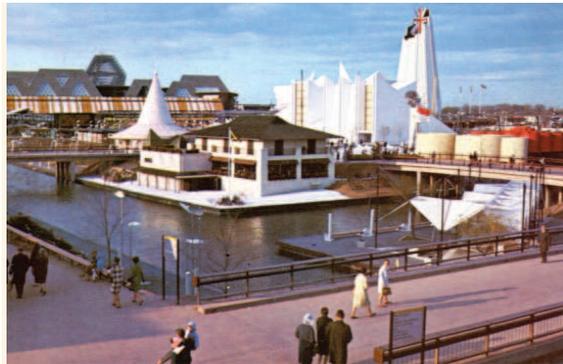


La plage Jean-Doré et son chalet vers 1989-1991
Photo : Archives du service des parcs, VdM

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE NOTRE-DAME

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR SYMBOLIQUE ET SOCIALE



Pavillons et aménagements lors d'Expo 67
Photo : Archives Ville de Montréal



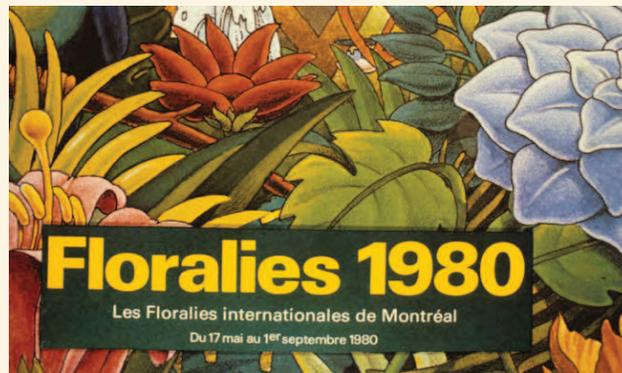
Bassin olympique lors des Jeux olympiques de 1976
Photo : Rapport officiel JO de 1976, RIO



Le Grand Prix de Formule 1 du Canada
Photo : Multi Pro Inc., 1994, BAnQ

La valeur symbolique et sociale de l'île Notre-Dame repose sur :

- sa renommée internationale tributaire de la tenue de l'Exposition universelle et internationale de 1967 (Expo 67), élément de constitution de l'identité nationale moderne québécoise, des Floralies internationales de Montréal (Floralies), du Grand Prix du Canada de Formule 1 (Grand Prix), ainsi que de la présence du Casino de Montréal (Casino) sur ce lieu;
- sa place dans l'imaginaire collectif des Montréalais comme lieu de rayonnement international;
- sa proximité de la ville et son accessibilité en transports en commun, actifs et privés, qui favorise sa fréquentation par une large partie de la population montréalaise, québécoise, canadienne et étrangère;
- l'offre d'activités populaires qui attire les foules à l'occasion de certains événements en toutes saisons;
- la possibilité qu'elle offre pour se retirer dans des parties calmes et d'aspect naturel, en marge des activités de grande envergure.



Page couverture du Plan d'aménagement des Floralies, 1980
Source : Archives du SGPVMR

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'île dans son ensemble, sa configuration et sa position dans le fleuve Saint-Laurent
- le pont Jacques-Cartier et le pont des îles qui donnent accès au parc
- les divers accès et voies de circulation pour les transports en commun, actifs et privés présentes sur l'île
- la juxtaposition de zones aménagées et de zones d'aspect naturel sur l'île
- la présence de lieux supportant de grands événements et de lieux plus calmes

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE NOTRE-DAME

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR HISTORIQUE



Carte postale d'Expo 67
Photo : BAnQ



Jardin de l'Italie aux Florales internationales de Montréal
Photo : Jardin botanique de Montréal



Vue du Grand Prix Molson Canada
Photo : Multi Pro Inc., 1994, BAnQ

La valeur historique de l'île Notre-Dame repose sur son témoignage :

- de la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959;
- de la création de l'île et de son jumelage avec l'île Sainte-Hélène et la Cité du Havre en vue d'Expo 67;
- de la tenue d'Expo 67 et des nombreux pavillons et aménagements qui ont été implantés sur l'île;
- de la tenue d'autres événements internationaux dans diverses parties de l'île - Terre des Hommes (1968-1971), les Jeux olympiques d'été (1976), les Florales (1980), le Grand Prix (1978-aujourd'hui);
- de l'arrivée du Casino de Montréal en 1991, qui a modifié la fréquentation et le type de clientèle fréquentant l'île;
- du réaménagement du parc des Îles avec une vision de renaturalisation, dans le cadre du plan directeur du « Montréal vert et bleu » de 1992;
- de la période contemporaine du parc Jean-Drapeau, axée notamment sur le déploiement de grands événements;
- de l'évolution des approches d'arboriculture et d'horticulture depuis la création de l'île dans les années 1960 jusqu'à aujourd'hui;
- des personnages associés à la création de l'île, à Expo 67, et à ses divers réaménagements successifs, notamment Jean Drapeau, Pierre Dupuy, Pierre Bourque, Jean Doré.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- la Voie maritime du Saint-Laurent, qui longe l'île sur tout son flanc est
- l'île Notre-Dame comme projet majeur de génie civil dans les années 1960
- les vestiges d'Expo 67 : le système viaire, la place de l'Amiante, les canaux, les pavillons du Canada, de la France, du Québec, de la Jamaïque, de la Tunisie, les oeuvres d'art, le socle en béton de l'ancien pavillon des Nations Unies, la forme en zig-zag des terrasses et canaux évoquant l'ancien pavillon thématique *L'Homme à l'oeuvre*, ainsi que l'usine d'épuration et la mare au Diable
- les jardins des Florales
- la plage Jean-Doré, un des projets phares de l'administration du maire Jean Doré
- les autres oeuvres d'art implantées sur l'île depuis les années 1980
- les spécimens d'arbres propres à la période d'Expo 67 (ormes de Sibérie, tilleuls, peupliers deltoïdes, pins noirs)
- les spécimens d'arbres propres aux années 1980 et 1990 (le saule pleureur du jardin de la Belgique, genévriers semi-arbustifs autour du pavillon du Canada, cèdres blancs, frênes, peupliers de la plage, séquoias de Chine, saules pleureurs et tulipier de Virginie)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE NOTRE-DAME

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR PAYSAGÈRE



Les îles en formation pour Expo 67
Photo : Archives de la Ville de Montréal



Le jardin du Québec pendant les Floralies de 1980
Photo : Jardin botanique de Montréal



Vue de la plage Jean-Doré vers 1990
Source : Archives du SGPVMR

La valeur paysagère de l'île Notre-Dame repose sur :

- la qualité de cette île construite de mains d'homme, sur laquelle se sont installés plusieurs espaces plantés qui contribuent à sa vocation de parc public à proximité du centre-ville;
- les parcours de découverte qu'il permet entre les différents micro-espaces aux contrastes étonnants, palimpseste de couches passées et actuelles, aux qualités et ambiances diverses;
- l'ambiance naturelle de plusieurs des rives de l'île et de certaines parties des Floralies et de la plage Jean-Doré;
- le système des canaux aménagés pour Expo 67 et modifiés pour les Floralies, qui offrent des ambiances, des perspectives et des cadrages uniques;
- l'ambiance moderne et construite des témoins d'Expo 67, des Jeux olympiques, du Casino et du Grand Prix, dont la présence persiste dans plusieurs parties de l'île;
- la cohabitation exceptionnelle du bâti, de la verdure et de l'eau sous toutes ses formes (fleuve, chenal, lac, bassins, canaux, etc.);
- les vues uniques, certaines larges et d'autres encadrées, depuis l'île vers le fleuve, le centre-ville, le mont Royal et la Rive-Sud;
- les repères urbains qu'il recèle (Casino, installations olympiques, pavillon du Canada, etc.), perceptibles de la Rive-Sud, du pont Jacques-Cartier et du Vieux-Montréal;
- la proximité rare avec le fleuve Saint-Laurent et le chenal Le Moyne qu'elle permet;
- l'apport dans le paysage des différents ponts aux abords de l'île.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'étendue de ce grand parc public, dédié à des grands événements internationaux, ainsi qu'à la tenue d'activités festives et de plein air
- les arbres et autres végétaux participant à l'ambiance de grand parc urbain
- la combinaison des différentes ambiances des secteurs qui permettent une expérience de parcours riches et variés
- les ambiances naturelles et pittoresques: les rives de l'île, les secteurs des Floralies et de la plage Jean-Doré
- l'aspect moderne des constructions érigées pour Expo 67 : les rives de l'île, les pavillons de la France, du Québec, du Canada, de la Jamaïque, de la Tunisie et l'usine d'épuration et la mare au Diable
- les secteurs offrant des vues exceptionnelles sur la ville, le fleuve et l'île Sainte-Hélène
- les secteurs permettant un contact avec l'eau
- les bâtiments-terrace des gradins du bassin olympique, intégrés à la topographie et permettant des vues
- les perspectives offertes par les canaux encadrés de végétation
- la proximité visuelle des ponts Jacques-Cartier, Victoria, de la Concorde, des Îles et du Cosmos
- les oeuvres d'art et objets ornementaux (Roche pleureuse, tête de Moai, croix de l'ambulance Saint-Jean) qui participent à la mise en valeur des jardins des Floralies et à l'expérience paysagère de l'ensemble de l'île

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE NOTRE-DAME

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Le pavillon de la France à Terre des Hommes en 1968

Source : Archives de la Ville de Montréal



Bâtiment administratif du bassin d'aviron et de canoë

Photo : Parc Jean-Drapeau



Aménagements des Floralies internationales de Montréal

Photo : Parc Jean-Drapeau

La valeur architecturale et artistique de l'île Notre-Dame repose sur :

- le tour de force de conception technique et de construction du projet de génie civil que représente l'île dans son ensemble;
- la présence d'icônes mondiales en matière de conception architecturale et artistique de certains bâtiments et oeuvres d'art construits sur le site à l'occasion d'Expo 67;
- la présence d'autres bâtiments et oeuvres d'art conçues pour Expo 67 qui, bien que de valeurs variables, s'inscrivent dans les volets architectural et artistique de cet événement international sans précédent au Canada;
- le bassin olympique et l'architecture représentative de leur époque des bâtiments érigés pour la tenue des Jeux olympiques;
- la qualité générale des aménagements paysagers et horticoles réalisés pour les Floralies;
- la conception paysagère exceptionnelle et novatrice de la plage Jean-Doré;
- la qualité du corpus d'oeuvres d'art public intégrées à l'ensemble de l'île après Expo 67.

- l'île dans son ensemble et sa configuration
- les bâtiments de renommée internationale : les anciens pavillons de la France et du Québec (aujourd'hui le Casino de Montréal)
- les autres bâtiments et aménagements d'Expo 67 encore existants : les pavillons du Canada, de la Jamaïque de la Tunisie, ainsi que les canaux, l'usine d'épuration et la mare au Diable
- les aménagements de divers architectes paysagistes et horticulteurs créés pour les Floralies
- le bassin olympique de 2,5 km de longueur
- les bâtiments érigés pour les Jeux olympiques, exploitant les possibilités plastiques du béton
- les aménagements paysagers et le bassin de filtration de la plage Jean-Doré
- les oeuvres d'art datant d'Expo 67 (*Totem Kwakiutl, Iris, Acier, Obélisque oblique*)
- les autres oeuvres d'art de valeur implantées sur l'île dans les années 1980 et 2000 (*l'Arc et la fontaine Wallace*)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE NOTRE-DAME

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR ÉCOLOGIQUE



Secteur boisé de la plage Jean-Doré en 2016
Photo : Parc Jean-Drapeau



Les aménagements du lac de la plage Jean-Doré
Photo : Parc Jean-Drapeau



Le marais filtrant de la plage Jean-Doré en 2016
Photo : Parc Jean-Drapeau

La valeur écologique de l'île Notre-Dame repose sur :

- le micro-climat particulier qui y règne et a permis la plantation d'espèces moins rustiques;
- la présence d'une canopée de près de 7 000 arbres, représentant environ 26% de l'espace terrestre de l'île et 42% des arbres de l'ensemble du parc Jean-Drapeau;
- l'îlot de fraîcheur créé par la biomasse du couvert végétal de l'île;
- les milieux humides à l'intérieur de l'île qui favorisent la biodiversité.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- la canopée de l'île qui constitue une zone de fraîcheur pour la biomasse locale
- les essences végétales rares dans la région montréalaise (platane, tulipier de Virginie, séquoia de Chine, sophora du Japon, quelques spécimens exemplaires de rhododendrons, etc.)
- les arbres d'intérêt, situés essentiellement dans l'ancien secteur des Floralies
- les différentes manifestations de l'eau (fleuve Saint-Laurent, chenal Le Moyne, mare au Diable, bassin olympique, lac de l'Île Notre-Dame, marais filtrants, canaux, etc.)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE NOTRE-DAME

Arrondissement de Ville-Marie

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par la Société du parc Jean-Drapeau à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Notre-Dame, avec la collaboration des acteurs concernés.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant d'une visite des lieux effectuée le 30 janvier 2018.

Il est à noter que les éléments qui ne figurent pas à la liste des éléments caractéristiques des différentes valeurs du présent énoncé ne sont pas jugés contributifs aux valeurs et qu'ils ne sont ainsi pas considérés comme des éléments significatifs majeurs de l'île Notre-Dame.

RÉFÉRENCES

Cha, Jonathan. 2018. *Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Notre-Dame*. Montréal : Parc Jean-Drapeau, 104 pages, ill.

GROUPE DE TRAVAIL

Lillia Bouhalassa, conseillère en aménagement, SIVT

Jonathan Cha, urbanologue | architecte paysagiste, conseiller en aménagement, Parc Jean-Drapeau

Thomas Fontaine, architecte, arrondissement de Ville-Marie

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT

Marie-Claude Langevin, agente de développement culturel, Service de la Culture

Daniel Lauzon, architecte paysagiste, SGPVMR

Jean-Jacques Lincourt, consultant en horticulture et arboriculture

Étienne Longtin, urbaniste, conseiller en aménagement, arrondissement de Ville-Marie

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Division du patrimoine, DU, SMVT